



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

QUE :-

Exceptionnellement, la cueillette des matières recyclables sera le vendredi 3 janvier 2020 au lieu du jeudi 2 janvier 2020 et votre cueillette de matière résiduelle sera à la date prévue le 31 décembre 2019

Important : vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette ce 9^{ième} jour de décembre 2019


.....
Directeur général